

Rappel :

Ce dossier n'est pas un dossier d'inscription à une formation universitaire, ni un dossier de validation des acquis de l'expérience (VAE). **Il ne doit être utilisé que pour une demande de VES.**

Aucune demande de reprise d'études ou de VAE transmise en utilisant ce dossier ne sera examinée.

Pour que votre dossier soit accepté et pour augmenter vos chances d'être reconnu au plus près de vos connaissances et aptitudes, **vous devez** :

- Remplir ce dossier avec beaucoup de soin
- Ne négliger aucun détail même s'il vous paraît superflu
- Apporter le plus d'éléments possibles pour étayer vos dires
- Fournir la copie de toutes les attestations et tous les justificatifs nécessaires

Si vous manquez de place, **reproduisez les tableaux sur papier libre et joignez-les au dossier.**

Pour savoir **où envoyer le dossier**, consultez la **dernière** page.

Datez et signez l'attestation sur l'honneur avant d'envoyer votre dossier.

Candidat (e)

Remplir soigneusement toutes les rubriques personnelles.

Si vous résidez à l'étranger : indiquez votre adresse **actuelle** au moment du dépôt du dossier.

La demande de Validation

Précisez intégralement **l'intitulé du diplôme visé** (cf liste des diplômes sur le site de l'Université Paris-Saclay : www.universite-paris-saclay.fr/rubriques/Formations)

Partie Votre situation

Remplissez cette partie si vous êtes concerné. Si non, barrez la page.

Joignez cette page au dossier dans tous les cas.

Partie Etudes supérieures et autres formations

Pour les études suivies à l'étranger :

- Il est fortement recommandé de joindre au dossier une **attestation de comparabilité** ou une **attestation de reconnaissance d'études** délivrée par le centre Enic-Naric France (<http://www.ciep.fr>).
- Les documents doivent être traduits par un traducteur **assermenté**.
- Joignez un justificatif de votre **niveau en langue française** (TCF, DELF, DALF) (<http://www.ciep.fr>).

Rubrique 2 - Etudes supérieures : formations diplômantes

- Listez les formations et stages suivis dans le cadre de ces formations.
- Décrivez l'apport que vous en avez retiré en termes de connaissances théoriques ou pratiques en lien avec le diplôme demandé.
- Indiquez si vous avez obtenu une certification (diplôme, titre professionnel, ECTS ...) et joignez les justificatifs.

Rubrique 3 - Stages

Ne faire figurer que les stages d'une durée **minimum de 2 mois en lien** avec le diplôme demandé par VES.

Pièces à joindre dans tous les cas à votre demande

- Un curriculum vitæ.
- Un exposé de votre parcours (études et autres formations) et de vos motivations.

Pour les personnes de pays non francophones :

- Un justificatif du niveau de langue française. (TCF, DELF, DALF) (<http://www.ciep.fr>).

Partie Votre situation

Si vous êtes sans emploi : justifiez de votre situation exacte au regard des organismes de recherche d'emploi.

Partie Etudes supérieures et autres formations

Rubrique 2 - Etudes supérieures

- Contenu détaillé des formations (programme, volume horaire,...).
- Liste des notes obtenues.
- Attestations et copies des diplômes les plus élevés obtenus.
- Pour les diplômes obtenus dans le cadre européen, joindre notamment l'annexe descriptive au diplôme et les attestations certifiant les crédits obtenus représentatifs des études accomplies.

Attention :

▲ Les documents en langue étrangère doivent être traduits en français par un traducteur assermenté.
En France : la liste des traducteurs assermentés est disponible auprès des services culturels des ambassades à Paris, des préfectures, des tribunaux et des mairies.
A l'étranger : la liste des traducteurs assermentés est disponible auprès des services culturels des ambassades.
<http://www.expatries.diplomatie.gouv.fr/annuaires/repdipet.asp>.

▲ Pour les études suivies à l'étranger, il est fortement recommandé de joindre au dossier une attestation de comparabilité ou une attestation de reconnaissance d'études délivrée par le centre Enic-Naric France (<http://www.ciep.fr>)

Rubrique 3 - Stages (d'une durée minimum de 2 mois et en lien avec le diplôme demandé par VES)

- Attestations des entreprises ou organismes d'accueil
- Descriptif de la (des) mission(s)

Rubrique 4 - Autres formations non diplômantes ou certifiantes

Descriptifs des formations, stages, séminaires **significatifs** suivis (durée, contenu, apports spécifiques, contexte qui vous a conduit à suivre la formation), attestations de suivi ou certificats obtenus.

En annexe de votre dossier complété, listez les pièces que vous joignez.

Votre dossier devra être retourné à la **Cellule de validation des acquis** concernée par le diplôme souhaité.

▲ Attention : vérifiez les **dates limites** de réception du dossier sur le site internet.

Cellules de Validation des Acquis

> UFR Droit-Economie-Gestion

54 boulevard Desgranges - 92330 SCEAUX
Tél. : 01 70 27 08 56
fc.droit-eco-gestion@universite-paris-saclay.fr

> UFR Médecine

63 rue Gabriel Péri - 94270 KREMLIN BICETRE
Tél. : 01 46 83 53 42
vae.medecine@universite-paris-saclay.fr

> UFR Pharmacie

5 rue J-B Clément - 92290 CHATENAY MALABRY
Tél. : 01 46 83 52 51
vae.pharmacie@universite-paris-saclay.fr

> UFR Sciences

Bât. 490 - 91405 ORSAY CEDEX
Tél. : 01 69 15 36 03
vae.sciences@universite-paris-saclay.fr

> UFR Sciences du Sport

Bât. 335 - 91405 ORSAY CEDEX
Tél. : 01 69 15 30 79
vae.staps@universite-paris-saclay.fr

> IUT Cachan

9 avenue de la Division Leclerc - BP140 - 94230 CACHAN
Tél. : 01 41 24 11 93
vae.iut-cachan@universite-paris-saclay.fr

> IUT Orsay

Plateau du Moulon - 91405 ORSAY CEDEX
Tél. : 01 69 33 60 20 / 60 24
vae.iut-orsay@universite-paris-saclay.fr

> IUT Sceaux

8 avenue de Cauchy - 92330 SCEAUX
Tél. : 01 40 91 24 20 / 24 32
vae.iut-sceaux@universite-paris-saclay.fr

> École d'Ingénieurs Polytech Paris-Saclay

Bât. 620 - Plateau du Moulon - 91405 ORSAY CEDEX
Tél. : 01 69 33 86 05
vae.polytech@universite-paris-saclay.fr

Direction de la Formation et de la Réussite **Pôle Formation Continue, Validation des Acquis**

Bât. 330 - Allée Charles Darwin - 91405 ORSAY CEDEX
Tél. : 01 69 15 78 88

validation.acquis@universite-paris-saclay.fr

<http://www.universite-paris-saclay.fr/formation/formation-continue/validation-des-acquis-de-l'experience>